

# Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	<b>La Maurelette</b>
adresse	193 boulevard Simon Bolivar - boulevard Gay Lussac
auteurs	Eugène, Pierre et Jacques CHIRIE (architectes)
date	1962-1964
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 16 novembre 2006



Photo : © Thierry Durosseau, architecte, 2006

Dans la France des années 1960, la recherche de la qualité de vie dans les grands ensembles est au cœur des questions d'urbanisme. C'est dans cet esprit que l'agence Chirié, une des rares lignées d'architectes à avoir traversé le XXe siècle, engage l'étude de La Maurelette. Situé dans des jardins, cet ensemble de 745 logements s'inscrit dans un paysage entièrement façonné par des bastides prestigieuses comme Saint-Joseph et La Delorme, entre lesquelles se trouve la bastide de La Maurelette.

La bastide, conservée avec son allée d'arbres, sa terrasse et son bassin, est intégrée dans un programme de maison de la culture et des loisirs. De part et d'autre de la bastide, le plan général prévoit deux groupements : le premier est plutôt résidentiel tandis que le second, au sud, davantage ouvert sur l'espace public, reçoit sur une dalle les équipements sanitaires et commerciaux.

L'ensemble de La Maurelette apparaît ainsi comme une expérience réussie qui alterne logements et équipements, paysage et constructions tout en évitant l'écueil de la monotonie que peut provoquer l'industrialisation de l'habitat. Cette résidence constitue un tissu continu, d'où émergent des tours qui scandent un espace perçu en fonction du mouvement des habitants. Parallèlement à cette juxtaposition de blocs et de tours, une succession d'une dizaine d'espaces vides, places ou patios, qui font référence à l'organisation urbaine des villes méditerranéennes, ménage des voies de circulation réservées aux piétons et rigoureusement séparées des voitures. Cette place primordiale accordée à l'habitant témoigne de l'influence des architectes de Team X, notamment celle de Candilis, Woods et Josic à la cité de La Viste.

L'inscription dans le paysage a impliqué la participation du paysagiste Jacques Sgard pour étudier l'articulation entre environnement naturel et construction de logements. Le projet est donc le fruit d'un travail collectif mené par des équipes pluridisciplinaires, réunissant des architectes, ingénieurs et paysagistes, ouverts à différentes réflexions autres que techniques, notamment à la sociologie qui aide à mieux connaître les attentes des habitants. Le coloriste Bernard Lassus fournit également sa contribution en proposant une architecture polychrome qui intègre de la pâte de verre colorée, aujourd'hui disparue, dans les façades préfabriquées.

Le travail commun de cette équipe pluridisciplinaire, les qualités plastiques et environnementales du projet architectural ainsi que sa dimension sociologique et humaine font la spécificité de cette unité de voisinage.

Rédacteur : Thierry Durosseau, architecte, 2006

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Marseille, ensembles et résidences de la période 1955/1975](#)